



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1999/426
15 avril 1999

ORIGINAL : FRANÇAIS

LETTRE DATÉE DU 15 AVRIL 1999, ADRESSÉE AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
PAR LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SÉCURITÉ

J'ai l'honneur de vous informer que votre lettre datée du 12 avril 1999 (S/1999/425) concernant votre décision de reclasser le Bureau des Nations Unies au Burundi en nommant, en qualité de Représentant du Secrétaire général au Burundi, M. Cheikh Tidiane Sy, qui dirige actuellement le Bureau, a été portée à l'attention des membres du Conseil. Ceux-ci prennent note de la décision qui y figure.

Le Président du Conseil de sécurité

(Signé) Alain DEJAMMET
